

MONTREAL LE 18 DÉCEMBRE 2013

CI – 029M
C.G. – P.L. 60
Charte affirmant
les valeurs de laïcité
et de neutralité
religieuse de l'État

LES DROITS DE LA PERSONNE ET LE PÉRIL ISLAMISTE ...



Mon objectif est de combattre l'islam politique là où il essaie de prendre naissance, de dénoncer son idéologie et de contrecarrer ses objectifs.

Madame Valérie Roy, secrétaire suppléante, Commission des institutions
Assemblée nationale du Québec

Consultation générale et des audiences publiques tenues par la
Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec
sur le projet de loi n° 60, *Charte affirmant les valeurs de laïcité
et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre
les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement.*

Édifice Pamphile-Le May
1035 rue des parlementaires
3eme étage bureau 3.15 Québec G1A 1A3
ci@assnat.qc.ca

Mémoire personnel de Rakia Fourati

Chères et chers député(e)s et distingué(e)s membres de la commission des institutions. Permettez moi de me présenter, je suis Rakia Fourati, 61 ans, d'origine tunisienne et de confession musulmane. Je suis membre fondatrice de la ligue tunisienne de la défense de la laïcité et des libertés (LDLL) et membre de l'association « Égalité et Parité ».

Née en 1952, j'ai vécu jusqu'à 1971 en Tunisie, j'étais musulmane pratiquante avant de découvrir les faces cachées de l'islam politique. J'ai vécu 10 ans à Paris, en 1980 j'ai quitté la France pour l'Arabie Saoudite où j'ai travaillé sept ans dans le domaine psychosocial. J'ai fréquenté l'Égypte depuis 1973 à travers mon ex mari qui est égyptien jusqu'en 1992. Depuis 2002, je vis entre le Canada et la Tunisie.

Je suis fière d'être une cosignataire de la lettre des 20 « Janettes » qui soutiennent la charte affirmant les valeurs de la laïcité, et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrement des demandes d'accompagnement. Je vais parler dans mon mémoire de l'islam politique, du foulard islamique et des signes ostentatoires et de la montée des violences à l'égard des femmes au nom de l'islam.

Islam et islamisme

J'ai fui les pays où j'ai vu naître la montée des islamistes, je connais bien actuellement leurs intentions politico-religieuses et leurs objectifs. Si je leur ai tourné le dos pour venir vivre au Québec, ce n'est pas pour les subir ici et si je viens témoigner c'est pour préserver les québécoises et les québécois du danger qu'ils encourent s'ils ne prennent pas des mesures fermes et strictes pour sauvegarder les libertés fondamentales et les droits de la personne humaine du Québec. J'espère vous convaincre que la charte des valeurs et de la laïcité restent notre seul salut.

Il y a une grande différence entre l'islam et l'islamisme, le premier repose sur une croyance verticale entre l'être humain et son créateur, sans aucun intermédiaire et le deuxième repose sur une volonté politique de tout assujettir à une Autorité religieuse, créée par les Hommes et se faisant le porte parole de Dieu (Allah) qui veut s'imposer non seulement dans les

pays où l'islam est religion de l'État au détriment des autres religions pratiquées (judaïsme et christianisme par exemple) mais imposer aussi la Charia dans les pays laïcs tel que l'Angleterre, le Canada, la Belgique ... Ils veulent se répandre et se propager une haine des femmes et des enfants contraire à l'esprit libéral du Coran. Ils ont tous deux comme référence le Coran et la charia sauf que les musulmans, progressistes et démocrates veulent s'inspirer de l'esprit « moderne » de l'islam alors que les obscurantistes wahabites veulent le garder tel qu'il a été « pratiqué » depuis 14 siècles en l'imposant de force dans tous les pays laïques, démocrates et libéraux qu'ils traitent « d'apostats ».

Ce qu'il faudrait savoir, c'est qu'il n'y a pas une charia mais plusieurs charia ; il y a autant de charia que de pays musulmans et que ce sont les Hommes qui élaborent la loi religieuse et non Dieu ; cette charia n'est pas « une » mais plurielle (L'Islam, les Femmes et la violence de Saloua Charfi) et émane non du Coran mais de l'interprétation des Hadiths où se mêlent le vrai et le faux . Même au Canada, ils divulguent des discours de haine contre les femmes via leurs prédicateurs obscurantistes, leurs imams dans les mosquées et les 750 chaînes télévisées islamiques. Cet enregistrement est un exemple de propos ahurissants de l'imam Selmoun propagandiste de la charia à Montréal.

<http://www.postedeveille.ca/2011/12/qu%C3%A9bec-demande-denquete-sur-un-imam-qui-justifie-lamputation-et-la-lapidation.html#more>

L'instrumentalisation qui a été faite de l'islam par les intégristes lui a ôté toute sa teneur essentielle profonde et spirituelle pour la limiter à la soumission de la femme et à certains signes ostentatoires (voile, barbe...) sans fondement. Les islamistes ne veulent pas s'adapter à la modernisation, au contraire, ils veulent adapter la société dans laquelle ils vivent à leur politique religieuse et à la charia.

Je vous présente ce beau témoignage du père Boulad diffusé en France et au Québec pour défendre mon point de vue.

http://www.youtube.com/watch?v=hZ6D_hwDKsc

Ce sont ces mêmes islamistes qui refusent l'adaptation et qui combattent la charte de la laïcité au Québec. Certes actuellement ils ne sont pas

nombreux, ils ne représentent qu'une minorité, mais une minorité dérangeante et bruyante hostile aux droits humains et en particulier à la femme, en attendant de se multiplier et atteindre des millions comme en Europe.

Je trouve que la charte proposée ne va pas assez loin pour garantir un avenir sécurisant pour le Québec, je suggère une immigration plus étudiée et plus sélective aussi bien sur le plan professionnel que sur le plan moral et psychologique prenant en considération la capacité et la volonté de chacun à vouloir s'intégrer en respectant les droits de toutes et de tous. L'Islam est une religion d'ordre privé et individuel et non une praxis démocratique dont le fondement est la séparation du politique et du religieux, la laïcité permet à chacune et à chacun d'exercer la religion de son choix. Les nouveaux immigrants doivent s'engager à respecter les droits de la personne et la laïcité de l'Etat.

Le foulard islamique et les signes ostentatoires.

Avant de parler des signes religieux ostentatoires, j'aimerais vous faire remarquer que les musulmans en l'an 711 quand ils ont occupé l'Espagne ont instauré une taxe aux non-musulmans appelée «la fitya» cette taxe mettait les juifs et les chrétiens sous la protection du gouvernement musulman **à la condition qu'ils ne portent pas de signe religieux en société.** Cette même loi créée il y a plus de douze siècles par le Califat omeyyade est contestée en 2013 par les islamistes...

En Turquie, en 1926 Atatürk a interdit le voile après son inoubliable discours : «Mais pourquoi nos femmes s'affublent-elles encore d'un voile pour se masquer le visage, et se détournent-elles à la vue d'un homme ? **Cela est-il digne d'un peuple civilisé ?** Camarades, nos femmes ne sont-elles pas des êtres humains, doués de raison comme nous ? Qu'elles montrent leur face sans crainte, et que leurs yeux n'aient pas peur de regarder le monde ! Une nation avide de progrès ne saurait ignorer la moitié de son peuple !» La Turquie est un pays à 97% de musulmans, sa constitution est laïque depuis 1924 et la femme ne porte plus le voile dans les fonctions publiques depuis des dizaines de décennies...

J'étais jeune quand en 1956 Bourguiba, notre premier président à l'instar de Atatürk a interdit le voile en Tunisie. Cette interdiction n'a pas eu d'impact sur la croyance populaire des Tunisiennes, au contraire les Tunisiennes ont su faire la différence entre l'islam intégriste et l'islam progressiste, pourtant la génération de ma mère était plus conservatrice mais ouverte à l'émancipation.

Actuellement et depuis l'arrivée des islamistes au pouvoir en Tunisie, les acquis de la femme dont elle était fière depuis 50 ans sont menacés.

Tous les imams, oulémas et érudits (y compris actuellement la grande école islamique de El Azhar en Égypte) ont démontré que le foulard n'est pas une loi coranique EXPLICITE et que l'interprétation varie selon chaque école islamique.

Le voile, le hidjeb, la burka, le tchador, le foulard, l'ybaya, le nikab, sont les étendards de ces différents fléaux religieux, ils nous révèlent l'origine idéologique qui justifient leurs provenances et leurs sources de financement (Arabie Saoudite, Qatar, Iran, etc) ces étendards sont différents dans leur forme, mais ils véhiculent tous le même message de **la soumission de la femme à l'homme**. Penser que le hidjeb qui couvre uniquement les cheveux est une « tenue vestimentaire » comme l'a avancé Madame Fatima Houada-Pépin , c'est « justifier l'esclavage des traditions » comme l'explique Mme Faiza skandari militante tunisienne des droits de la femme et présidente de l'association Parité et Égalité en Tunisie. Mme Pépin rajoute que « le voile n'est pas un symbole religieux »

L'objectif de la charte des valeurs est l'égalité et la neutralité de l'état et des institutions quelque soit l'origine ou l'interprétation (sociale, religieuse, vestimentaires ou autres) des signes ostentatoires.

<http://www.journaldemontreal.com/2013/12/09/contre-les-droits-octroyes-par-le-voile>

L'homme impose le port du voile à la femme pour l'exploiter et l'humilier afin qu'elle ne revendique plus de droits au nom de l'islam et souvent à tort dans un contexte limitatif de cette religion, le droit au divorce (stipulé dans le Coran avec une pension alimentaire (Sourate des femmes) , l'égalité dans l'héritage , l'excision (inexistante dans le Coran) ...Beaucoup de

confusions entre Religion et Traditions diverses ...Une grande ignorance légitimant de nombreuses violences contre les droits des femmes, clé de la démocratie.

En Égypte, en Tunisie, en Algérie, en France, en Belgique et en Grande Bretagne, dès que le nombre des islamistes était devenu important, les femmes voilées se sont mobilisées en groupe de deux ou trois pour faire du porte à porte et amener leurs compatriotes à se couvrir, leurs persuasions sont grandes, elles savent parler aux femmes selon leur niveau culturel, politique, ou social. Soutenues par les imams et payés par les pays du Golfe, elles apprennent les mots qu'il faut dire pour convaincre les hésitantes, elles proposent aux plus démunies une aide financière, à d'autres le paradis et promettent aux désespérées de résoudre leurs problèmes.

J'aimerais que les féministes du Québec au nom de la laïcité et des droits de la personne défendent le port des signes ostentatoires sachent que le bout de tissu sur la tête véhicule tout le statut humiliant de la femme dans l'islam tous ses droits bafoués au nom des religions ainsi que sa soumission à l'homme.

Si je suis venue vivre au Québec, c'est pour être mieux considérée, pour fuir les islamistes, oublier l'humiliation que véhicule le foulard, pour améliorer mon mode de vie, pour m'intégrer à la société que j'ai choisie, pour défendre ma dignité de femme tunisienne démocrate et progressiste. Si j'ai choisi le Québec, c'est pour ne pas être servie par une femme voilée qui me considère apostat parce que je ne porte pas le foulard, ni par une administratrice qui me rejette parce que je suis une femme libre et démocrate, ni un fonctionnaire qui me dédaigne parce que je suis une « renégate »

Si j'ai choisi le Québec, c'est pour être une femme libre dans un pays laïque, inclusif et égalitaire comme le réclame la charte.

Le voile pour ces femmes n'est plus un problème ni de religion, ni d'identité comme elles veulent bien le faire croire, mais comme un signe ostentatoire, où se mêlent une négation d'intégration et un rejet d'autres valeurs et principes fondamentaux inscrits dans la CEDAW (Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes)

qui fait l'objet d'une campagne de dénigrement de la part des frères musulmans. Notre association Egalité et Parité entame séminaire sur séminaire dans toutes les régions en Tunisie pour dire oui à *l'égalité*, oui à *la CEDAW* et la faire connaître

Port du voile et enfance massacrée, une atteinte majeure à déclaration des droits de l'enfant



Le foulard est imposé aussi aux petites filles à partir de l'âge de 5 ans. Plus elles s'habituent à le porter jeunes, plus elles auraient des difficultés à s'en passer, il devient une composante de leur schéma corporel, elles vivent et grandissent avec, l'enlever après plusieurs années c'est avoir la sensation de sortir nue.

Sur le plan psychomoteur, il est essentiel que l'enfant découvre son corps, or le voile restreint ses mouvements lui fait croire que son corps est tabou et tue son innocence, ajouter à ça le lavage de cerveau que ces petites filles subissent dès leurs jeunes âges. C'est criminel d'obliger ces petits anges à se voiler et renier leur corps.

Il est difficile de croire que la fille choisit de se voiler de son propre gré à cet âge précoce comme prétendent «les pseudos féministes islamistes».

D'ailleurs si le voile est fait pour ne pas attirer le regard des hommes, quel homme normalement constitué serait confus en regardant une petite fille de 5 ans !!?? **D'où la nécessité d'épargner aux filles ainsi qu'à leurs éducatrices le port du voile dans les jardins d'enfants, les écoles et les lycées est primordiale.** Cette vidéo témoigne du lavage de cerveau et de ce

que ces filles endurent dans les jardins islamistes.
<http://www.youtube.com/watch?v=DtEaJwvBm9g>

La montée des islamistes au Québec

Généralement dans les pays occidentaux, les immigrants trouvent des difficultés d'intégration qui les rendent vulnérables, leurs références identitaires se fragilisent et ils deviennent une cible facile aux islamistes qui en profitent pour leur offrir un model de vie micro-communautaire séparatiste, basé sur la religion et la haine des non croyants. Les imams en majorité financés par les pays du golf et appuyés par les réfugiés islamistes à l'étranger qui ont fuit les régimes anti-islamistes chez eux, ont comme mission de répandre l'islam et la charia au Québec et dans le monde, pour ça, ils recrutent des adeptes, forment des jeunes pour le jihad et radicalisent les musulmans. Ils passent ainsi de citoyens français, canadiens ou autres à des co-citoyens islamistes. L'appel des islamistes au « jihad » (la guerre sainte) est effrayant et inquiétant comme le prouve cette vidéo.

La charte vient proposer un plan socio-politico-culturo démographique qui ne vise pas directement le présent mais qui se projette sur un avenir certain, neutre institutionnellement et égalitaire socialement..

<https://www.youtube.com/watch?v=UQLmkrHKuiA#t=49h> .

Si je suis venue vivre au Québec comme des milliers d'autres musulmanes démocrates, progressistes, laïques c'est aussi pour dénoncer ces agissements (tolérés par certains Québécois) et avertir nos concitoyennes et concitoyens du danger de l'islamisme qu'on a subi ailleurs et qu'on est venu fuir ici, surtout que le Québec devient vulnérable en se déchristianisant pendant que l'islamisme y fait une poussée fulgurante.

La France et la GB comme d'autres pays d'Europe, ont accueilli au nom de la démocratie et des droits des libertés les islamistes sans balises ni lois pour protéger la laïcité. Aujourd'hui la France compte 5 millions de musulmans et la Grande-Bretagne 3 millions et toutes deux souffrent d'un islamisme radical qu'ils ne peuvent plus combattre de peur de représailles et de taxation d'être islamophobe et raciste. **La charte veut que le Québec reste un pays d'accueil mais avec des balises claires afin d'assurer à tous ses citoyens une vie égalitaire neutre et juste**

De 1984 à 2004 la France a perdu beaucoup de temps avant d'interdire les signes ostentatoires, cette perte du temps était bénéfique aux islamistes, elle leur a laissé l'opportunité de s'organiser, s'implanter et s'imposer dans toutes les institutions telles que les écoles, les lycées, les administrations. Actuellement les tribunaux islamistes **appliquant la charia** se multiplient de plus en plus dans ces deux pays, les écoles coraniques aussi et les mosquées qui servent de QG, (quartier général) grouillent d'islamistes et d'intégristes appelant à la guerre sainte (le jihad).

Quand ces pays d'Europe ont voulu se rattraper et interdire aux islamistes ces libertés anti-laïques, ils ont été traités de racistes et d'islamophobes.

Cette vidéo enregistrée en Belgique, vous convaincra de la dangerosité de l'islamisme. <http://www.youtube.com/watch?v=ytv6tmf6a0>

Au Québec ce phénomène d'islamisation sociale commence à prendre pied de la même façon et selon la même procédure suivie dans les autres pays. **Faut-il qu'on en arrive au stade de l'Europe pour que le Québec bouge et légifère les lois adéquates pour sauvegarder sa laïcité ?**

Conclusion

Celles et ceux qui au nom de la liberté défendent le foulard, ils défendent aussi l'idéologie islamiste que le foulard véhicule, qui consiste à dire " si tu ne me laisses pas couvrir la femme, si tu ne me laisses pas hériter son double, si tu ne me reconnais pas supérieur à elle, tu es homophobe, tu es raciste, tu es exclusif... si tu laisses la femme libre, si elle peut témoigner, si elle est mon égale, tu es corrompu, drogué et tu n'as pas de valeurs sociales.... »

On aime toutes et tous le Québec, sa culture, ses principes et ses valeurs, c'est ainsi que **la charte des valeurs ne doit pas être comprise comme réaction au présent, mais comme prévention de l'avenir.** Elle est préventive et essentielle pour garantir la neutralité, l'objectivité et la laïcité d'un Québec libre, égalitaire et juste.

L'inclusivité et l'intégration ne peuvent se faire qu'avec l'abolition de tous les signes ostentatoires au sein des institutions publiques car ces

signes ostentatoires constituent une limite à l'exercice des droits de la personne et peuvent nous différencier, nous condamner et nous séparer.
Mesdames et Messieurs, merci de votre écoute.